



Le programme

LE CONSEIL DE FAMILLE DU CHEF D'ENTREPRISE



Ven. 17 oct. 2025

Inscription sur :



De 09:00 à 17:00

institut-dfp.com

8H30

ACCUEIL

9H00-9H15

INTRODUCTION ET PRESENTATION DES TRAVAUX.

9H15-11H15

TABLE RONDE 1 : QUEL CONSEIL DE FAMILLE POUR LE CHEF D'ENTREPRISE ?

- LES CONSEILS DU CHEF D'ENTREPRISE

L'avocat en droit des affaires

Le banquier privé

Le Notaire

Le Family Office

L'avocat en droit de la famille ?

- QUELLES DIFFÉRENCES D'APPROCHES ? QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ? QUELLE COMMUNICATION ?

- L'APPUI TECHNOLOGIQUE

Présentation d'une start-up de convergence des conseils

11H15-12H30

TABLE RONDE 2 : ENTREPRISE FAMILIALE : GOUVERNANCE ET ENJEUX DE TRANSMISSION

- INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE FAMILIALE

Structures de gouvernance : conseils familiaux, chartes et comités.

- DÉFIS SPÉCIFIQUES AUX ENTREPRISES FAMILIALES

Gestion des conflits familiaux, Maintien de la vision et des valeurs familiales dans un contexte concurrentiel.

- STRATÉGIES DE TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

- ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX DE LA TRANSMISSION

Dutrel, pactes d'associés

12H30

DÉJEUNER

14H00-15H30

TABLE RONDE 3 : PROTÉGER LA FAMILLE DE L'ENTREPRISE

- LES RÉGIMES MATRIMONIAUX : PRINCIPES ET CHOIX
présentation rapide, mais focus sur les outils spécifiques au chef d'entreprise :
 - la clause d'exclusion,
 - société d'acquêts,
 - emploi de fonds propres
- PROTECTION PATRIMONIALE DE LA FAMILLE CONTRE LES CRÉANCIERS DE L'ENTREPRISE
 - Gestion et engagement des biens communs ou indivis,
 - Insaisissabilité et réforme 2022
- LE STATUT DU CONJOINT COLLABORATEUR
- PRÉSERVER LES PATRIMOINES COMMUNS ET PROPRES DANS LES OPÉRATIONS DE HAUT DE BILAN
(cession, FUSAC, LBO, apports d'actifs etc.) avec le droit de la famille : origine des fonds et traçabilité

15H30-16H30

TABLE RONDE 4 : PROTÉGER L'ENTREPRISE DES ALÉAS FAMILIAUX : UNION / DÉSUNION DU CHEF D'ENTREPRISE

- DISTINCTION, TITRE ET FINANCE
La bonne articulation entre conduite de l'entreprise et préservation patrimoniale (gestion / revenus / cession)
- PRÉSERVER LA VIE DE L'ENTREPRISE CONTRE LA DÉSUNION
 - rédaction des statuts ;
 - gestion et votes,
- INGÉNIERIE AUTOUR DE LA RÉMUNÉRATION DU CHEF D'ENTREPRISE
intégration ou pas au régime matrimonial

16H30-17H45

TABLE RONDE 5 : PROTÉGER L'ENTREPRISE DES ALÉAS FAMILIAUX : VULNÉRABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE

- LA VULNÉRABILITÉ DE L'ASSOCIÉ ET DU DIRIGEANT SOCIAL
- LES OUTILS DE L'ANTICIPATION
 - Stratégies sociétares
 - La fiducie-Gestion
 - Mandat de protection future
- AUTRES OUTILS (PRÉSUMPTION DE MANDAT, ETC.)

17H45-18H

CLÔTURE

Nous contacter

Par mail : institut@institut-dfp.com

Site web : www.institut-dfp.com

Inscription et règlement en ligne.

Infos pratiques

Avocats en droit de la famille, notaires,
professionnels du droit...

Sans prérequis.

7h de formation continue.

TARIFS

Adhérents : 300 € HT

Non adhérents : 420 € HT

- de 5 ans au Barreau : 150 € HT

Pris en charge par le FIF-PL.

Éligible à la FCO.

Partenaire :



Inscriptions : [Sur le catalogue IDFP.](#)

Modalités d'accès :

Maison du Barreau,

2rue de Harlay 75001 PARIS

Places limitées.

Handicap :

Contactez-nous à l'adresse

information@institut-dfp.com

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

L'inscription est réputée acquise à
réception du paiement et du contrat
de formation signé.